

Fermeture et permanences de la Mairie

Durant la période estivale, **la mairie sera fermée**

- Du lundi 27 juillet au vendredi 14 août 2026

A compter du 1er septembre 2026, les permanences de la mairie seront les

- mercredis de 16h à 19h
- vendredis de 9h à 12h

Cordialement,
Sophie MALHAIRE, Maire